

CHENOVE : CITE EDUCATIVE, VILLE EDUC-ACTIVE

Chenôve devient un territoire labellisé « Cités éducatives » par l'Etat. Ce label national d'excellence, bien qu'initié par le gouvernement actuel, est avant tout la reconnaissance du travail engagé par notre équipe municipale : depuis plusieurs années, l'objectif a toujours été d'offrir au plus grand nombre des activités péri ou extrascolaires permettant de s'épanouir. Pour n'en citer que quelques unes : les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) remplacées l'an passé par les Z'ateliers du mercredi, le Programme de Réussite Educative (PRE), le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) et la mise en place du Projet Educatif Global (PEG) pour tous les jeunes habitants, de 0 à 25 ans. Ces actions ont été constamment menées avec le tissu associatif local, les parents et les représentants de l'Etat.

Il s'agit maintenant, grâce à ce label, de poursuivre et consolider la coordination de dispositifs déjà existants et, pourquoi pas, d'envisager des actions nouvelles selon trois objectifs : conforter le rôle de l'école, promouvoir la continuité éducative et ouvrir les champs des possibles.

Le choix politique de la majorité municipale est d'en faire bénéficier chacun des élèves de Chenôve, quel que soit son quartier ou la situation socio-économique de sa famille à travers le PEG. En effet, un récent état des lieux des différentes politiques d'éducation prioritaire en France a confirmé que 70 % des élèves issus des catégories sociales « modestes » sont scolarisés en dehors de l'éducation prioritaire. Elaboré par une Inspectrice Générale de l'Education Nationale et le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Lille, les constats sont criants : malgré des efforts de plus de 40 ans, il n'y a pas de résultats significatifs concernant une modification profonde du déterminisme social. Cependant, il reste nécessaire de poursuivre ces efforts : la politique d'éducation prioritaire doit être confortée, adaptée et cogérée.

Les auteurs de l'étude concluent en insistant sur un besoin de stabilité des politiques éducatives pour permettre aux acteurs de terrain, collectivités territoriales, établissements scolaires, de les évaluer et, si nécessaire, de les réorienter ou de mieux les adapter aux réalités des territoires. Notre majorité, s'appuyant sur ces constats, a choisi de soutenir la parentalité : l'accompagnement des parents demeure essentiel car c'est dans cette dynamique que nous donnerons à nos, à vos enfants des « racines et des ailes » pour s'épanouir.

Caroline CARLIER, Présidente
Sylvain BLANDIN, Yves BRUGNOT, Yolanda MARINO
Groupe « Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50 - cevm@laposte.net